

Travaux publics et **Government Services** Services gouvernementaux Canada

# **RETURN BIDS TO:**

## **RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -**TPSGC** 

11 Laurier St. / 11 rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Novau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

# **SOLICITATION AMENDMENT** MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

#### **Comments - Commentaires**

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT / DOCUMENT CONTIENT DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

**Vendor/Firm Name and Address** Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

## Issuing Office - Bureau de distribution

Consultant Services Division/Division des services d'experts-conseils L'Esplanade Laurier 4th floor, East Tower 140 O'Connor Street Ottawa Ontario K1A 0S5

Title - Sujet							
Services de gestion de la construct							
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.					
EP751-202923/A			005				
Client Reference No N° de référence du client		Date					
20202923			2020-06-08				
GETS Reference No N° de référence de SEAG							
PW-\$\$FE-178-78653							
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./I	N°۱	/ME			
fe178.EP751-202923							
Solicitation Closes - L'invitation prend at - à 02:00 PM on - le 2020-06-22			n	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT			
F.O.B F.A.B.  Plant-Usine: Destination: Other-Autre:							
- tunt come:			В.,	yer ld - ld de l'acheteur			
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Matende, Robinah			fe178				
Telephone No N° de téléphon	е	FAX No N° de FAX					
(873) 353-8472 ( )		( ) -					
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service							

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	•
Raison sociale et adresse du fournisseur/	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig (type or print)	n on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sig	ner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	tères d'imprimerie)
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



N° de l'invitation - Solicitation No. EP751-202923/A

 $m N^{\circ}$  de la modif. - Amd. No. 005

Id de l'acheteur - Buyer ID

N° CCC - CCC No./ - N° VME FMS No.

N° de ref. du client - Client Ref. No. 20202923

N° du dossier - File No.

#### **MODIFICATION 005**

Cet amendement vise à:

A. inclure les instructions de soumission électronique suivantes:

B. répondre aux questions et d'apporter des modifications à la DP:

#### A. LE SERVICE CONNEXION POSTEL

Les modifications suivantes entrent en vigueur immédiatement.

Veuillez vous reporter à la section 2.13 (Livraison et achèvement des soumissions) de la PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### AJOUTER: Soumission présentée via le service Connexion postel de la Société canadienne des postes

Dans le cadre de la présente demande de soumissions, il est permis aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour présenter leur soumission par voie électronique.

Les soumissionnaires trouveront des renseignements supplémentaires à la section 2.13 (Livraison et achèvement des soumissions) de la PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES (telle que modifiée).

Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par Connexion postel, le Canada exige de sa part qu'il respecte la section 2.13 (Livraison et achèvement des soumissions) de la PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES (telle que modifiée). Le système Connexion postel a une limite d'un (1) gigaoctet (Go) par message affiché et une limite de vingt (20) Go par conversation.

Le Canada demande que la soumission soit répartie en deux documents électroniques distincts (pièces jointes) de la façon suivante :

Section I - Soumission technique;

Section II - Soumission financière et socioéconomique.

Les pièces jointes électroniques doivent porter le nom de la section et le numéro de l'invitation à soumissionner.

Si le soumissionnaire transmet simultanément des copies de sa soumission en utilisant plusieurs moyens de livraison acceptables, et s'il y a un écart entre le libellé de l'une de ces copies et la copie électronique fournie par le service Connexion postel, le libellé de la copie électronique fournie par le service Connexion postel aura préséance.

#### 2.1(c) Modifications à l'Instruction générale (IG) 08

La clause R2710T – Instructions générales – Services de construction – Exigences relatives à la garantie de soumission est modifiée comme suit.

#### Supprimer le passage IG08.2 et le remplacer par ce qui suit :

- 2.1 Le cautionnement de soumission (formulaire <u>PWGSC-TPSGC 504</u>) doit être établi dans une forme approuvée, être dûment rempli, porter les signatures originales ainsi que le sceau d'une compagnie dont les cautionnements sont acceptés par le gouvernement du Canada au moment de la clôture des soumissions ou d'une compagnie désignée à l'appendice L, <u>Compagnies de cautionnement reconnues</u>, du Conseil du Trésor.
- 2.2 Le cautionnement de soumission peut être présenté par voie électronique ou sous forme numérique s'il respecte les critères suivants :
  - a. la version présentée par le soumissionnaire doit être vérifiable par le Canada en ce qui a trait à la totalité et à l'intégralité du formulaire de cautionnement, notamment de son contenu, de toutes les signatures numériques, de tous les sceaux numériques, auprès de la compagnie de cautionnement ou d'un fournisseur approuvé de services de vérification de la compagnie de cautionnement;
  - la version présentée doit être consultable, imprimable et conservable dans des formats standard de dossiers électroniques compatibles avec ceux du Canada et tenir en un seul dossier; le format PDF est permis;
  - c. le Canada pourrait procéder à la vérification immédiatement ou à tout moment pendant la durée de validité du cautionnement et à la discrétion du Canada;
  - d. les résultats de la vérification doivent donner lieu à une indication claire, immédiate et imprimable de l'échec ou de la réussite au point 2.2.a.
- 2.3 Les cautionnements qui échoueront à l'étape de la vérification seront jugés NON valables.
- 2.4 Les cautionnements qui passeront avec succès l'étape de la vérification seront considérés comme originaux et authentiques.

### 2.1(d) Modifications à l'Instruction générale (IG) 09

L'IG09 (2014-03-01) Livraison des soumissions de R2710T est modifiée comme suit.

#### Ajouter le point 5.

à moins d'indication contraire dans la demande de soumissions, les soumissions pourraient être transmises
 à l'aide du <u>service Connexion postel</u> de la Société canadienne des postes :

Id de l'acheteur - Buyer ID

N° du dossier - File No.

N° CCC - CCC No./ - N° VME FMS No. FF178 FP751-202923

- i. la seule adresse électronique acceptable avec Connexion postel pour transmettre une réponse à une invitation à soumissionner établie par l'administration centrale de TPSGC est : TPSGC.DGAreceptiondessoumissions-ABBidReceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca ou, le cas échéant, l'adresse électronique indiquée dans la demande de soumissions;
- ii. bureaux régionaux de TPSGC : la seule adresse courriel acceptable avec Connexion postel pour répondre aux demandes de soumissions émises par les bureaux régionaux de TPSGC est indiquée dans la demande de soumissions.
- b. Pour transmettre une soumission à l'aide du service Connexion postel, le soumissionnaire doit, au choix :
  - envoyer directement sa soumission seulement à l'Unité de réception des soumissions de TPSGC précisée, en utilisant sa propre licence de Connexion postel fournie par la Société canadienne des postes;
  - ii. envoyer dès que possible, et, en tout cas, <u>au moins six (6) jours ouvrables avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions</u> (afin de garantir une réponse) un courriel contenant le numéro de la demande de soumissions à l'Unité de réception des soumissions de TPSGC précisée pour demander d'ouvrir une conversation Connexion postel. Les demandes de conversation Connexion postel reçues après cette date pourraient rester sans réponse.
- c. Si le soumissionnaire envoie un courriel demandant le service Connexion postel à l'Unité de réception des soumissions précisée dans la demande de soumissions, un agent de l'Unité de réception des soumissions lancera une conversation Connexion postel. La conversation du service Connexion postel créera une notification par courriel de la Société canadienne des postes invitant le soumissionnaire à accéder au message dans la conversation et à prendre les mesures nécessaires pour répondre. Le soumissionnaire sera ainsi en mesure de transmettre sa soumission à tout moment avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- d. Si le soumissionnaire utilise sa propre licence pour envoyer sa soumission, il devra maintenir la conversation Connexion postel ouverte jusqu'à au moins trente (30) jours ouvrables après la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- e. Le numéro de la demande de soumissions devrait être indiqué dans le champ de description de Connexion postel dans toutes les transmissions électroniques.
- f. Il est important de savoir qu'il faut avoir une adresse postale canadienne pour utiliser le service Connexion postel. Si le soumissionnaire n'en a pas, il pourrait utiliser l'adresse de l'Unité de réception des soumissions indiquée dans la demande de soumissions pour s'inscrire au service Connexion postel.
- g. Dans le cas des transmissions par le service Connexion postel, le Canada ne pourra être tenu responsable d'aucun retard ni panne touchant la transmission ou la réception des soumissions. Entre autres, le Canada n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :
  - i. réception d'une réponse brouillée, corrompue ou incomplète:
  - ii. disponibilité ou état du service Connexion postel;
  - iii. incompatibilité entre le matériel utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception;
  - iv. retard de transmission ou de réception de la soumission;
  - v. mauvaise identification de la soumission par le soumissionnaire;
  - vi. illisibilité de la soumission;
  - vii. sécurité des données contenues dans la soumission;
  - viii. incapacité de créer une conversation électronique à l'aide du service Connexion postel.
- h. L'Unité de réception des soumissions enverra un accusé de réception des documents de soumission au moyen de la conversation Connexion postel, que la conversation ait été lancée par le fournisseur à l'aide de sa propre licence ou par l'Unité de réception des soumissions. Cet accusé de réception ne confirmera que la réception des documents de soumission et ne confirmera pas si les pièces jointes pourraient être ouvertes ou si le contenu est lisible
- Les soumissionnaires doivent veiller à utiliser la bonne adresse courriel pour l'Unité de réception des soumissions lorsqu'ils amorcent une conversation dans Connexion postel ou lorsqu'ils communiquent avec l'Unité de réception des soumissions et ils ne doivent pas se fier à l'exactitude d'un copié-collé de l'adresse courriel dans le système Connexion postel.

Une soumission transmise par le service Connexion postel constitue la soumission officielle du soumissionnaire.

Id de l'acheteur - Buyer ID fe178

 $\mbox{N}^{\circ}$  CCC - CCC No./ -  $\mbox{N}^{\circ}$  VME FMS No. FE178.EP751-202923

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$  de ref. du client - Client Ref. No. 20202923

N° du dossier - File No.

#### B. CETTE MODIFICATION EST EMISE AFIN DE REPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES ET D'APPORTER DES **CHANGEMENTS A LA DP:**

Q17	Se reporter à l'annexe B, Tableaux d'établissement des prix 2 – Tarif mensuel fixe. Veuillez revoir les lignes de tableau de façon que les lignes « Un projet en cours » et « Deux projets en cours » soient supprimées et remplacées par « Sidney » et « Winnipeg ».  Cette demande s'explique par le fait que le tarif mensuel fixe pour chaque projet sera différent pour un certain nombre de raisons (déplacements propres au site, hébergement, coûts salariaux, etc.), et que si le directeur des travaux (DT) présente un coût moyen pour « Un projet en cours », il pourrait perdre de l'argent si le projet Winnipeg ne se poursuit pas, ou tous les proposants peuvent présenter un tarif plus élevé en fonction de l'hypothèse plus conservatrice.
R17	Voir l'amendement à l'annexe B ci-dessous
Q18	Consulter l'annexe C – 1.3.3 Jalons, qui propose un calendrier pour les deux projets, le sous-projet de Sidney, CB. étant attribué en juillet 2020 et l'achèvement substantiel étant atteint 42 mois après l'attribution du contrat.  D'après la phrase 1.3.3.3 de l'annexe C, si le sous-projet de Winnipeg se poursuit, il débutera au deuxième trimestre de 2021, et l'achèvement substantiel sera atteint 42 mois après le début du contrat. L'annexe B demande qu'un coût mensuel soit fourni pour un projet en cours et deux projets en cours. Il semble y avoir un écart entre le tableau des prix et les annexes de l'annexe C 1.3, car le nombre de mois pendant lesquels deux projets sont en cours simultanément ne correspond pas (24 mois contre 34 mois).  Veuillez réviser le calendrier proposé à l'annexe C ou le nombre de mois où deux projets sont en cours au tableau 2 de l'annexe B.
R18	Voir la réponse à la question 17 ci-dessus

#### Reportez-vous aux questions 17 et 18 ci-dessus

Les modifications suivantes prennent effet immédiatement

## À l'ANNEXE B:

SUPPRIMER le tableau 2 dans son intégralité et le REMPLACER par ce qui suit:

## Tableau 2 - Tarif mensuel fixe

Description du besoin	A – Honoraires mensuels fixes	B – Nombre de mois	Total calculé (A X B)
Projet en cours de Sydney – Tous les services à l'achèvement en grande partie	\$	42	\$
Projet en cours de Winnipeg – Tous les services à l'achèvement en grande partie	\$	42	\$
Sidney – Services postérieurs à la construction	\$	12	9
Winnipeg – Services postérieurs à la construction	\$	12	9
	Somme totale du tableau 2 (t	taxes non comprises)	\$

Remarques à l'intention des soumissionnaires :

Remarque 1 : Des frais mensuels fixes seront payés selon le nombre de projets en cours à ce moment.

Remarque 2 : Aux fins des frais mensuels fixes, un projet est considéré comme étant en cours à partir de l'attribution du contrat (ou de la date à laquelle l'option a été exercée) jusqu'à l'achèvement substantiel des travaux.

Remarque 3 : Le nombre de mois indiqué est à des fins d'évaluation seulement. Le nombre réel de mois payés dépendra du calendrier réel des projets.